

Conditions générales d'abonnement CGA

Conditions générales d'abonnement (CGA) Swiss-Forex-Daily et www.swiss-forex-daily.ch

1. Contenu et étendue du service, caractéristiques essentielles du service

1.1.

Les dispositions suivantes régissent les relations contractuelles entre Swiss Forex Daily (ci-après SFD) et les abonnés (ci-après client). Elles s'appliquent à tous les services de www.swiss-forex-daily.ch proposés sur le site. Avec la commande d'un ou plusieurs des services et/ou à chaque fois qu'il utilise le service de SFD, le client accepte ces conditions.

1.2.

Swiss Forex Daily (abrégié: SFD) est un service d'information pour les investisseurs spéculatifs qui souhaitent augmenter leur performance et qui sont à la recherche d'opportunités d'un investissement très rentable. SFD voit ce potentiel, et pas en dernier lieu, dans les stratégies avec les investissements directs en devises. SFD fournit à ses abonnés les informations publiées sur le site mais surtout celles fournies dans la newsletter Suisse Forex Daily disponible par abonnement. Celles-ci couvrent la définition et la mise en œuvre d'une approche réussie du trading forex (=foreign exchange=marché des changes), ainsi que des propositions concrètes sous forme de signaux d'achat ou de vente clairs et précis.

1.3.

SFD paraît au moins une fois par jour du lundi au vendredi. SFD est envoyé en visant la meilleure réponse possible aux événements actuels liés au marché, pour le bénéfice de ses lecteurs, par e-mail, et n'est pas réglé sur une heure de parution toujours fixe. Au moins 300 envois aux clients sont prévus par année civile, SFD a le droit de réduire ce nombre à bien plaisir. Un droit à un contenu spécial ou à une certaine dimension de la newsletter n'existe pas.

1.4.

SFD se réserve le droit de compléter ou développer les informations fournies à tout moment ou de les modifier d'une autre manière.

2. Paiement, échéance, prix, détails du paiement.

2.1.

Le prix total normal sans rabais du service, y compris toutes les taxes ou impôts éventuels (TVA ou autres) et autres éléments de prix est le suivant:

- Abonnement standard: 79 euros par mois, 229 EUR pour 3 mois et 459 EUR pour un abonnement de 6 mois, ainsi que:

- Abonnement Premium: 139 euros par mois, 399 EUR pour 3 mois et 629 EUR pour 6 mois. Si des promotions spéciales ou des prix spéciaux sont affichés, ces prix réduits sont valable pour la première période de souscription. Nous offrons souvent des rabais et de continuer l'abonnement au prix spécial avec rabais.

2.11.

SFD peut convertir les frais d'abonnement en francs suisses. En principe, le taux moyen de change EUR / CHF s'applique. Cela permet d'offrir un prix intéressant aussi aux clients en Suisse, parce que le taux de change est le meilleur possible et que les coûts de virements bancaires disparaissent.

2.2.

Les frais d'abonnement sont à payer d'avance à SFD par le client. Cela interviendra pour la première fois le jour de la conclusion du contrat (souscription à l'abonnement) en tenant compte de la date de fin du contrat d'abonnement. Ensuite, les frais d'abonnement sont dûs pour chaque période supplémentaire le premier jour de cette période.

2.3.

Le paiement de la taxe d'abonnement s'effectue par virement bancaire (une facture peut être établie) ou par Paypal (avec ou sans carte de crédit) avec un compte paypal, qui peut être ouvert en quelques minutes sur www.paypal.com, www.paypal.ch, etc. Un débit direct (LSV) du compte bancaire du client peut être utilisé. Si un virement bancaire est annulé pour une cause imputable au client, SFD peut demander au client de rembourser les frais provoqués par celui-ci. Si, contrairement à l'accord contractuel, une autre méthode de paiement que le virement bancaire, paypal ou le débit direct est utilisée, le client sera tenu de payer pour la durée de non respect des termes du contrat une indemnité équitable pour chacun de ces paiements. Pour les frais de virement bancaire par Paypal, un montant de 4,5 % est à ajouter dans la plupart des cas.

2.4.

SFD peut adapter le montant des frais d'abonnement à payer par le client dans le cas où des circonstances liées aux transferts d'informations provoquent une hausse de coût sans la faute de SFD. Une telle augmentation sera annoncée au moins un mois à l'avance sur le site.

2.5.

SFD se réserve le droit de modifier les frais d'abonnement dans une mesure raisonnable. Dans ce cas, le client est en droit de résilier l'abonnement avec un préavis de 2 semaines, depuis le moment où il a été informé de la modification proposée des frais d'abonnement, pour la fin du mois qui suit le mois de la modification. Cette résiliation doit être faite par écrit.

3. Durée du contrat, durée minimale et résiliation

3.1.

La durée du contrat commence avec la déclaration de confirmation d'abonnement envoyée à l'abonné. Chaque abonnement a fondamentalement une durée illimitée et est renouvelé automatiquement pour la même période que la première période de référence souscrite, à moins qu'une résiliation ne survienne. Les délais de résiliation sont de 2 semaines (abonnement d'un mois), de 6 semaines (Abonnements de 3 et 6 mois), pour la fin de chaque période de souscription (la première période de souscription est soit de 1, 3 ou de 6 mois). La résiliation doit être envoyée par courrier postal ou par e-mail (info@swiss-forex-daily.ch). L'adresse postale de Swiss Forex Daily est la suivante: Swiss Forex Daily, Dr. Edy Zahnd, case postale 805, 2002 Neuchâtel, Suisse. Tél. +41 22 534 92 46.

3.2.

La validité de la résiliation dépend du moment où elle est parvenue à l'autre partie. Le droit de résiliation extraordinaire pour des raisons importantes, sous réserve des autres dispositions contractuelles et juridiques reste inchangée. Une raison importante peut être invoquée par SFD en particulier en cas de suppression du service d'information, ou si des doutes raisonnables quant à la solvabilité du client surviennent, ainsi que le non respect des dispositions figurant sous chiffre 4 ci-dessous.

3.3. Période de la possibilité de révocation.

La période de la possibilité de révocation commence par la réception d'un courriel d'information (email) de Suisse Forex Daily. Au cours d'une période d'essai de 2 semaines, vous pouvez toujours annuler votre commande sans donner de raisons, dans le délai de 14 jours. Pour assurer la validité de la révocation, il suffit d'envoyer celle-ci dans le délai mentionné.

3.3b.

La révocation peut être faite par écrit par e-mail à info@swiss-forex-daily.ch ou par la poste. La révocation par courrier postal doit être envoyé à : Swiss Forex Daily, Dr. Edy Zahnd, case postale 805, 2002 Neuchâtel, Suisse.

3.3c.

Conséquences: En faisant usage de votre droit d'utilisation de la révocation en temps opportun, vous serez délié des obligations contractées lors de la conclusion du contrat avec Swiss Forex Daily et ne serez plus lié par votre déclaration d'intention initiale. Votre accès au service de SFD sera désactivé immédiatement.

4. Devoirs du client.

4.1.

Le client doit avoir atteint l'âge de dix-huit ans révolus pour s'inscrire auprès de SFD ou pour commander un abonnement.

4.2.

Le client est tenu de fournir toutes les informations d'enregistrement comme client de manière conforme à la vérité, de manière exacte, mise à jour et complète. Après la conclusion du contrat, tout changement d'adresse, d'adresse email ou de la banque (dans le cas d'un prélèvement direct) ou un

changement de compte d'un client doivent être immédiatement signalés. Dans le cas d'un recouvrement direct: Si vous modifiez le compte bancaire, le client doit fournir immédiatement et spontanément à SFD une nouvelle autorisation de prélèvement direct.

4.3.

Les informations et signaux obtenus par le client de SFD sont destinés à l'usage personnel des clients individuels exclusivement. La diffusion rémunérée ou non ou la divulgation de ces informations ou toute partie de celle-ci à un tiers n'est pas autorisée et est interdite expressément au client. La reproduction de ces informations nécessite l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. Il en va de même si un droit d'accès à la page web est créé à l'attention du client. Dans un tel cas, le nom d'utilisateur et le mot de passe pour accéder aux services de SFD ne sont pas transférables et ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers.

4.4.

Pour pouvoir utiliser les informations et signaux obtenus par le client de SFD, le client doit avoir la configuration système nécessaires (ordinateur, programmes, connexion à l'internet, email) et leur assurer un bon fonctionnement à ses frais. SFD indique que les caractéristiques des systèmes à utiliser peuvent changer en fonction du développement technique.

5. Pannes, responsabilité, conditions de la diffusion.

5.1.

Si pour des cas de force majeure, ou pour d'autres raisons indépendantes de la volonté de SFD ou du client, ou en cas de problème technique, l'information ne peut pas (ou seulement avec des restrictions considérables) être mise à disposition du client, les dispositions suivantes s'appliquent : Si la panne est corrigée dans les quatorze jours de calendrier, SFD n'est pas responsable de l'échec de l'information et des dommages en résultant. Si l'interruption dure plus de quatorze jours, alors l'obligation de payer les frais d'abonnement par le client cesse depuis le 15^e jour et l'obligation de fournir l'information par SFD s'arrête jusqu'à la résolution du problème.

5.2.

SFD est en particulier en droit de suspendre son service pour des travaux d'entretien exceptionnels. Les temps d'arrêt seront adressés au client par email ou éventuellement publiés sur le site.

5.3.

Le contenu des prestations de SFD ne constitue pas un conseil au sens de la loi suisse ou de la loi allemande sur la négociation et ne constitue pas non plus une invitation à procéder à des opérations sur titres ou sur le marché des changes. Il correspond uniquement aux opinions individuelles de l'auteur et sont basés d'une part sur des sources examinées soigneusement et tenues pour crédibles et fiables par SFD, et d'autre part sur nos propres analyses et l'usage de modèles mathématiques. Les opérations directes sur le marché des changes spot (Forex) impliquent un certain degré de risque et peuvent entraîner dans certains cas une perte totale. Celui qui fait des opérations sur la base des recommandations formulées dans les newsletters de SFD déclare être suffisamment informé sur les risques et les opérations spécifiques de ce type d'investissements, et avoir la capacité et les connaissances nécessaires pour intervenir dans ce marché. Les recommandations de SFD ne constituent en aucun cas une invitation à passer un ordre d'achat ou de vente. Toute action en responsabilité contre SFD est exclue, qu'elle se réfère à des dommages de nature matérielle ou immatérielle causés par l'utilisation, la mauvaise utilisation, ou la désuétude de l'information présentée ou par l'utilisation d'informations erronées et incomplètes. La responsabilité de SFD ne peut être engagée qu'en cas d'erreur intentionnelle prouvée ou en cas de négligence grave prouvée. La responsabilité pour le dommage survenu est limitée aux dommages qui étaient prévisibles.

La possibilité de demandes de dommages-intérêts est caduque après un an à partir du moment où le droit à une indemnisation suite à un dommage est connu ou à partir du moment où le dommage est connu, mais au plus tard deux ans après la survenance du dommage. '

5.4.

La page web de SFD contient des liens (dits "liens") vers des sites et ressources de tiers sur Internet. SFD fournit des liens vers ces sites uniquement pour la commodité du client. L'inclusion de ces liens dans SFD ne constitue pas une recommandation ou une approbation par SFD pour les sites connectés ou les produits ou services de ces sites, et de plus l'information se trouvant sur ces sites n'est pas recommandée ou approuvée par SFD. En particulier SFD décline toute responsabilité quant au contenu de ces sites liés, notamment quant aux liens vers d'autres sites non mentionnés par SFD.

5.5.

Si le client a du retard avec le paiement des frais d'abonnement ou d'autres demandes de paiement à terme échus, SFD peut, en cas de persistance du retard, stopper la livraison de ses prestations ou bloquer l'autorisation d'accès le cas échéant. Le droit de résiliation extraordinaire pour défaut ou pour toute autre raison importante reste inchangée. Peu importe que SFD exerce ou non le droit extraordinaire de résiliation, en cas de retard de paiement, le total des charges futures jusqu'à la prochaine échéance de résiliation possible est immédiatement exigible.

5.6.

La responsabilité pour non respect des dispositions contractuelles se réfère en outre aux autres dispositions contractuelles et légales.

6.

Protection des données

6.1.

En matière de protection des données, les dispositions légales, en particulier l'application de la Loi sur la protection des données, sont applicables. Le client accepte expressément que les données du contrat fournies par lui de même que les données concernant la nature et la fréquence de son utilisation des prestations de SFD peuvent être utilisées et stockées aux fins de l'exécution du contrat. Pour mettre en œuvre le contrat et pour la facturation, des données du client peuvent être transmises à des tiers dans les limites du traitement des données nécessaire à l'exécution du contrat.

6.2.

Pour des raisons de sécurité et aussi pour protéger SFD et les clients contre les abus lors de la commande des prestations, SFD a le droit d'enregistrer l'adresse IP de l'acheteur. Par la présente, le client déclare expressément donner son accord.

6.3.

En indiquant son adresse e-mail dans le but d'un abonnement ou pour recevoir de l'information, le souscripteur accepte expressément qu'il puisse recevoir des offres publicitaires pour des autres publications proposées par des entreprises liées à SFD sur son email.

7. Autres dispositions

7.1.

Si des dispositions individuelles du contrat ou des conditions générales d'abonnement deviennent caduques, la validité des autres dispositions reste inchangée. Les parties au contrat s'engagent pour pallier à une telle situation à convenir d'une disposition nouvelle remplaçant la disposition devenue caduque et qui aura un contenu similaire acceptable sur le plan juridique et avec une conséquence économique la plus proche possible.

7.2.

Les modifications et compléments d'un abonnement requièrent la forme écrite pour être valables juridiquement. Les modifications des CGA doivent être soumises à l'abonné à l'avance par écrit. Si le client ne s'oppose pas par écrit aux nouvelles dispositions dans un délai de 2 semaines, son accord est alors présumé. Le client sera averti expressément de cette disposition avant que le délai d'opposition ne commence à courir.

7.3.

SFD est un produit autonome. Avec son abonnement à SFD, le client ne conclut pas d'accord avec un autre partenaire coopérant (par exemple, les fabricants de logiciels, les courtiers ou brokers en ligne, etc.). En outre, le partenaire coopérant peut refuser au cas par cas la fourniture d'une prestation supplémentaire qui avait été suggérée, lorsque celle-ci est demandée. Le refus d'un partenaire coopérant de fournir ses prestations complémentaires n'a aucune influence sur l'abonnement à SFD.

8 . Droit applicable et for

8.1.

Les présentes conditions générales d'abonnement (CGA) (pour tous les cas de litige, controverse, procédures ou demandes de toute nature résultant de ces CGA ou qui sont d'une manière ou d'une autre en lien avec ces CGA ou leur mise en œuvre) sont régies par le droit suisse et sont interprétées en accord avec le droit suisse.

8.2.

Chacune des parties au contrat et aux CGA approuve de manière irrévocable que les tribunaux suisses ont la compétence exclusive pour traiter les réclamations ou procédures et / ou pour le règlement de tout litige découlant de ou survenant à propos de ces CGA. A cet effet, chacune des parties se soumet irrévocablement à la compétence de la juridiction des tribunaux suisses.

8.3.

Le lieu d'exécution et le for pour traiter de toutes les obligations découlant de ce contrat est à Neuchâtel, en Suisse.